

ACTE D'APPEL n° 725/05

L'An deux mille cinq
et le treize juillet à 9 heures 25
au Secrétariat-Greffe du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE,
s'est présenté M. LABORIE André

2 rue de la Forge
31650 St ORENS de GANEVILLE

qui nous a déclaré interjeter appel : principal
 du jugement en date du 05 juillet 2005 n° 1297/05
rendu par la 6^e Chambre du Tribunal Correctionnel de TOULOUSE,
qui a : délibéré du 21-06-05

1297/05

Condamné M. LABORIE André

~~Relaxé~~

et a précisé que cet appel portait sur la légalité de l'arrêté préfectoral
en date du 01/03/1999, de la culpabilité de M. LABORIE et de
l'interdiction de circuler en France avec un permis de la
Communauté Européenne et de la sanction de 2 mois d'empis-
nement avec sursis

~~de l'Ordonnance~~

rendu par M. _____, Juge des Libertés et

_____ de la Détention

M. _____, Juge d'Instruction

au Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE,

en date du _____

contre : M. LABORIE André

du chef de : Conduite d'un véhicule sans permis

Lecture faite, le comparant a signé avec nous, Greffier,

approuvant 6 lignes et 1 mots rayés nuls.

Le Greffier,

Le Comparant,